EP 25 : Les Journées du patrimoine

Bonjour à tous et bienvenue dans ce nouvel épisode de *Causette en chaussettes* !

Aujourd'hui, nous allons parler d'un événement très attendu en France et qui a lieu chaque année au mois de septembre : c'est les Journées du Patrimoine.

Cette année, en 2026, ce sera le samedi 19 et le dimanche 20 septembre.

Dans cet épisode, on va découvrir pourquoi on organise cet événement, et comment y participer. C'est parti !

En France, les Journées du patrimoine existent depuis 1984.

Le mot **patrimoine** désigne les choses importantes qu'on conserve et qu'on transmet aux générations suivantes parce qu'elles font partie de l'histoire et de la culture.

C'est donc des lieux et **des bâtiments**, comme un château, une vieille église, un palais ou un monument historique.

Mais le patrimoine, c'est aussi des traditions et des savoir-faire.

Un **savoir-faire**, c'est une technique experte ou une manière de faire quelque chose

À l'origine, l'événement s'appelait « Journée portes ouvertes dans les monuments historiques ».

L'objectif de cet événement est simple : **permettre** au public, aux gens de découvrir des monuments historiques et des lieux **inaccessibles**.

Cet événement existe maintenant aussi dans d'autres pays européens comme en Allemagne, en Italie, en Espagne, etc

Aujourd'hui, on parle donc des Journées européennes du patrimoine.

Pendant ce weekend, on peut visiter **gratuitement,** sans payer, des monuments, des châteaux, des musées, et surtout des lieux qui sont normalement fermés au public.

D'ailleurs, c'est ce qui intéresse le plus les gens.

Est-ce que vous savez quel est le lieu qui est le plus visité pendant ces journées du patrimoine ?

C'est bien sûr le palais de l'Élysée.

L'Élysée est le lieu où habite et travaille le président français.

Pendant la visite, on peut découvrir une partie de l'intérieur de l'Élysée.

On peut, par exemple, voir le bureau du président, la salle des fêtes, où sont organisées les grandes réceptions, la cour d'honneur, où le président accueille des chefs d'État étrangers, et enfin le parc.

Il arrive parfois aussi de **croiser** le président, de rencontrer rapidement le président. Mais bien sûr c'est une question de timing et de chance.

On peut aussi visiter d'autres lieux importants liés à la politique ou à la justice, par exemple l'Assemblée Nationale ou des palais de justice.

Ces visites permettent de découvrir les **coulisses** de certains endroits.

Les **coulisses**, ce sont les parties cachées ou réservées d'un endroit. Par exemple, les coulisses d'un théâtre ou les coulisses d'**un tribunal.**

Le tribunal, c'est l'endroit où on prend des décisions de justice.

Vous devez savoir que pendant cette journée, il y a aussi des concerts, des expositions, des conférences, et même des démonstrations du savoir-faire français sont organisées gratuitement. On peut par exemple assister à une démonstration de fabrication de bonbons traditionnels ou de parfums.

Bref, que vous aimez l'histoire, la culture, les monuments ou les savoir-faire, vous trouverez certainement une visite qui vous intéresse !

Maintenant quelques conseils si vous voulez participer :

Si vous êtes en France pendant les Journées du patrimoine, je vous conseille d'abord d'aller sur le site officiel pour voir le programme

Programme | Journées Européennes du Patrimoine

Ensuite, vous vérifiez s'il faut **réserver à l'avance** sur Internet. Pour certains lieux, surtout les plus populaires, il faut une réservation.

Pour les lieux sans réservation, je vous conseille d'arriver tôt car parfois il faut **faire la queue**.

Faire la queue, c'est attendre, un derrière l'autre, pour entrer dans un lieu.

Donc, si un lieu vous intéresse vraiment, **il vaut mieux**, il est préférable d'arriver tôt le matin.

Dernier conseil, prenez avec vous votre **carte d'identité** ou votre passeport car il y a parfois des **contrôles de sécurité.**

Pour finir, les Journées du patrimoine sont donc une occasion exceptionnelle de découvrir l'histoire et la culture françaises d'une manière différente.

Et vous ? Est-ce qu'il existe un événement similaire dans votre pays ? Et quel lieu en France vous aimeriez découvrir ?

Voili voilou pour aujourd'hui !

Vous pouvez retrouver la transcription de cet épisode ainsi que la liste de vocabulaire sur www.frenchstation.net

À bientôt pour une prochaine causette !

Vocabulaire :

Le patrimoine : 文化遺産（ぶんかいさん）／遺産（いさん）
Un bâtiment : 建物（たてもの）
Un savoir-faire : 技術（ぎじゅつ）／ノウハウ
Permettre : 可能にする（かのうにする）
Inaccessible : 立ち入りできない／一般公開されていない
Gratuitement : 無料で（むりょうで）
L'Élysée : エリゼ宮殿（エリゼきゅうでん）

Croiser : 偶然会う（ぐうぜんあう）／すれ違う
L'Assemblée nationale : 国民議会（こくみんぎかい）
Un palais de justice : 裁判所（さいばんしょ）
Les coulisses : 舞台裏（ぶたいうら）
Un tribunal : 裁判所（さいばんしょ）
Réserver à l'avance : 事前に予約する（じぜんによやくする）
Faire la queue : 列に並ぶ（れつにならぶ）
Il vaut mieux : 〜したほうがいい
Une pièce d'identité : 身分証明書（みぶんしょうめいしょ）
Un contrôle de sécurité : セキュリティチェック／保安検査（ほあんけんさ）